

# COLOCATION ÉTUDIANTE EN EHPAD



Vous souhaitez vous investir dans un projet solidaire  
et intergénérationnel ?  
Renseignements : [colocetudiant@montpellier.fr](mailto:colocetudiant@montpellier.fr)





## Les colocations étudiantes en EHPAD : un projet intergénérationnel et solidaire

**Depuis septembre 2018, le CCAS de Montpellier propose à des étudiants une colocation à loyer modéré au sein de 4 de ses EHPAD, en échange de 3 heures de bénévolat par semaine.**

Ce projet intergénérationnel et solidaire permet de rompre l'isolement des personnes âgées et de lutter contre la précarité étudiante, en créant du lien social entre deux générations.

Les nouveaux colocataires découvrent les différents corps de métier œuvrant dans ces lieux de vie et partagent des moments de convivialité avec leurs aînés. Quant aux personnes âgées, elles ont l'occasion de parler de leur expérience et de bénéficier de la vitalité et du dynamisme de la jeune génération.

Les étudiants souhaitant intégrer l'une des colocations et obtenir une chambre dans un appartement meublé devront remplir et retourner au CCAS de Montpellier un dossier de candidature.

Les demandes émanant d'étudiants suivant un cursus en lien avec l'accompagnement et le soin à la personne seront étudiées avec attention.

La location dure une année universitaire, avec possibilité de reconduction. Le bail prend fin au maximum trois ans après la date d'entrée, toute reconduction confondue.

## Comment candidater ?

Les étudiants peuvent télécharger leur dossier de candidature sur le site de la Ville de Montpellier, et le retourner complété **avant le 15 juillet 2025**.

Envoi du dossier et demande de renseignements :  
[colocetudiant@montpellier.fr](mailto:colocetudiant@montpellier.fr)

## Les résidences pour personnes âgées

### ► Résidence Françoise Gauffier

135, rue André Puig Aubert

Bus n° 11 – Arrêt Cheng Du / Bus n° 15 - Arrêt Bugarel

Appartement duplex de type F4 de 96 m<sup>2</sup> avec terrasses

- 1 chambre avec salle de bain de 16.70 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 250 €
- 1 chambre de 12.40 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 220 €
- 1 chambre de 9 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 190 €

### ► Résidence Les Aubes

119, avenue Saint André de Novigens

Bus n°14 – Arrêt Foyer des Aubes

Appartement de type F4 de 78 m<sup>2</sup>

- 1 chambre de 11.52 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 200 €
- 1 chambre de 10.35 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 190 €
- 1 chambre de 12.47 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 200 €

### ► Résidence Simone Gillet Demangel

570, rue Rouget de Lisle

Bus n°11 – Arrêt Rouget de Lisle / Bus n°15 – Arrêt Paul Fajon

Maison de type F5 de 97 m<sup>2</sup> avec jardin

- 1 chambre de 12.49 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 200 €
- 1 chambre de 11.88 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 190 €
- 1 chambre de 10.09 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 180 €
- 1 chambre de 10.55 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 180 €

### ► Résidence Michel Bélorgeot

41, impasse des Moulins

Bus n°6 – Arrêt Campériols / Tram ligne 3 – Arrêt Pilory

Appartement de type T3 de 73 m<sup>2</sup>

- 1 chambre de 14.48 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 240 €
- 1 chambre de 18.71 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 270 €

Appartement de type T4 de 115 m<sup>2</sup>

- 1 chambre de 11.80 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 260 €
- 1 chambre de 10.75 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 250 €
- 1 chambre de 15.89 m<sup>2</sup> : loyer estimé à 290 €

**Tarif hors APL  
toutes charges  
comprises**



**Résidence Simone Gillet Demangel**



**Résidence Michel Bélorgeot**



**Résidence Les Aubes**



**Résidence Françoise Gauffier**

## **CCAS de Montpellier**

125, place Thermidor

CS 63998

34 060 Montpellier cedex 2

Tél. 04 99 52 63 88

Mail. [colocetudiant@montpellier.fr](mailto:colocetudiant@montpellier.fr)

